



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Introduction

L'année 2015 a été marquée par des évolutions importantes dans le fonctionnement et les missions de l'association Euralens.

Deux déménagements ont été effectués tout d'abord de la Maison du projet, où Euralens était installée depuis son origine, vers un bâtiment préfabriqué installé dans la cour de l'école Paul Bert. Puis de ce lieu provisoire vers un nouveau siège administratif situé dans la Maison syndicale mineurs de Lens récemment rénovée.

En ce qui concerne ses missions, au-delà de celles qui la caractérisent fondamentalement – le forum, les projets, la valorisation du territoire – Euralens a été chargée par l'Assemblée générale du 2 juillet 2015 d'accompagner la constitution d'un Pôle métropolitain. Cette démarche a été engagée par les trois Communautés d'agglomération du Bassin minier du Pas de Calais : celles de Lens-Liévin, de Hénin-Carvin et de Béthune-Bruay (Artois Comm.)

Cette même Assemblée générale a adopté des modifications statutaires, notamment pour permettre à un nouveau type d'adhérents de rejoindre la démarche de forum du territoire : les Membres "sympathisants".

I. LE FORUM DU TERRITOIRE

1) Adhérents et financeurs d'Euralens

Au 31 décembre 2015, l'association compte 91 adhérents :

- **75 adhérents en tant que Membres actifs, parmi lesquels 5 nouvelles adhésions** : celle de l'**Établissement Public Foncier** Nord-Pas de Calais ratifiée lors de l'Assemblée générale du 20 février, celle du **Syndicat intercommunal du dessèchement du flot de Wingles** enregistrée pendant l'AG du 2 juillet et celles du **Louvre-Lens**, du **SIAEV** (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement des Espace Verts de la région de Wingles et d'**Orange**, formalisées lors de celle du 19 novembre 2015. À noter : la volonté de la Ville d'Aix Noulette de ne pas renouveler son adhésion et celle de l'association A2L de devenir Membre sympathisant.

- **16 Membres sympathisants**, qui ont rejoint le nouveau collège de membres d'Euralens créé à l'occasion de la révision des statuts le 2 juillet 2015. Leur adhésion a été validée lors de l'AG du 19 novembre 2015 :

- Association CASSED à Loos en Gohelle
- CUMA La Verloossoise de Vermelles
- Association Unis Cité à Lens
- Les Gîtes de l'École buissonnière de Lens
- A2L Association Louvre-Lens à Lens
- Lycée Robespierre de Lens
- Lycée Condorcet de Lens
- Lycée Louis Pasteur de Hénin Beaumont
- Lycée Darchicourt de Hénin Beaumont
- Lycée Henri Senez de Hénin-Beaumont
- Lycée Joliot Curie de Carvin
- Lycée Francois Hennebique de Liévin
- Lycée Polyvalent Sadi Carnot de Bruay la Buissière
- Lycée Henri Darras de Liévin
- Collège Adulphe Delegorgue de Courcelles les Lens
- Collège Antoine de St Exupéry de Méricourt

Les **financeurs** de l'association, dont la participation est versée sous forme de subvention demeurent inchangés : la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, la Communauté d'Agglomération de Hénin-Carvin, Artois Comm., le Conseil régional du Nord-Pas de Calais, le Conseil départemental du Pas-de-Calais et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois.

Tous les adhérents versent normalement leur **cotisation**, et la CCI Artois a porté sa **subvention** de 13 500€ en 2013 à 5 000€ en 2015.

2) Le Grand Forum : les Assemblées générales d'Euralens

Trois Assemblées générales de l'association ont eu lieu au cours de l'année. C'est le **mode de rencontre et de gestion** qui a été préféré pour permettre à l'association de répondre pleinement à sa vocation initiale de **forum**.

- L'AG du vendredi 20 février, au Métaphone à Oignies, avec notamment à l'ordre du jour :
 1. Bilan de l'année 2014 et rapport du Commissaire aux comptes
 2. Perspectives pour l'année 2015 et vote du budget
 3. Gestion de l'association :
 - Information sur les choix des prestataires issus des **consultations** en cours (Actualisation du site internet, Gestion de l'association)
 - Consultation pour une assistance à l'animation du Forum thématique sur la **Participation des habitants**
 - Vote de la résolution sur les **délégations de signature**

- L'AG du jeudi 2 juillet, à l'antenne d'Artois Comm. de Nœux les Mines, en deux temps :
 1. Assemblée générale Extraordinaire et **modification statutaires**
 2. Assemblée générale Ordinaire avec comme principaux sujets la présentation de la **Charte Chaîne des parcs** et les activités d'Euralens dans le cadre du **Forum Économie & Formation**

- L'AG du jeudi 19 novembre, à la salle du Conseil communautaire de la CALL, avec la présentation du **Pôle de Conservation des œuvres du Louvre**, la présentation du dossier de constitution du **Pôle métropolitain de l'Artois**, la **4^e vague de labellisation**, la présentation du budget du 1^{er} semestre 2016 et du plan d'action correspondant.

3) Les Forums thématiques

a) Économie & Formation

Durant le premier semestre 2015, Euralens et ses partenaires ont lancé un forum thématique dédié et à l'économie et à la formation. C'est le Sous-préfet de Lens, **Pierre Clavreuil** qui a assuré le pilotage de l'ensemble de ce forum. L'objectif est de mettre en place, avec le concours de 3 experts associés (Pierre Veltz, Yves Lichtenberg et Richard Austerlitz), un cadre de référence pour le développement du territoire, dans lequel les habitants aient toute leur place.

Pendant **six mois**, plus d'une **centaine d'acteurs** - techniciens, chefs d'entreprise et jeunes du territoire - se sont réunis pour échanger, discuter, réfléchir, proposer.

Ce travail a permis d'identifier **5 axes économiques** signifiants à l'échelle du périmètre élargi d'Euralens, stratégiques pour son développement et pertinents dans le cadre de la Troisième

Révolution industrielle : l'industrie, le bâtiment intelligent, l'alimentation et le bien-être, l'économie de la culture et enfin l'économie des services à la population.

Par ailleurs, **3 grandes orientations** ont été retenues pour contribuer au dynamisme du Bassin minier. Il s'agit 1) d'affirmer son identité économique pour créer un territoire qui soit plus lisible et plus attractif 2) d'ouvrir le champ des possibles à la population avec 10 propositions concrètes et 3) d'affirmer une dimension métropolitaine pour le territoire - ce qui apparaît aujourd'hui en bonne voie avec la création du Pôle métropolitain de l'Artois.

b) Participation des habitants

Euralens a engagé au cours de l'année 2015 avec l'appui de son conseil en matière de concertation **Gilles-Laurent Rayssac**, co-fondateur de l'agence Res publica, un premier travail auprès de porteurs de projets labellisés soucieux d'améliorer leur pratique en matière de participation des habitants.

Deux ateliers organisés en juin et en septembre 2015 ont permis d'analyser les raisons d'un dysfonctionnement en matière de concertation sur le territoire et d'établir un premier **diagnostic** avec les porteurs. Ils ont pu également échanger et apprécier les acquis et les marges de progression de la participation pour chaque projet et tirer des **recommandations générales** applicables à tous types d'initiatives.

L'objectif visé, à l'issue du forum final de 2016, est de fournir à chaque porteur un mode opératoire qui permettra d'impliquer de manière significative les habitants dans les actions de mutations en cours sur leur territoire.

c) Culture & Tourisme

Comme annoncé lors de l'AG du 2 juillet, une **réflexion s'est engagée** sur le thème des relations entre la culture et le tourisme, l'optimisation des moyens et la production de nouvelles idées. Ce forum doit se développer au cours de l'année 2016.

II. LES PROJETS DU TERRITOIRE

1) La démarche de labellisation

a) Rappel des objectifs

Le processus de labellisation animé par Euralens **fait émerger et favorise des initiatives** dont les qualités environnementales, architecturales, sociales et culturelles contribuent à bâtir l'identité collective d'une métropole durable.

En attribuant ce label, Euralens **distingue et accompagne** des opérations qui se veulent **exemplaires au regard des grands cadres** stratégiques définis à une plus large échelle, comme par exemple la Troisième Révolution Industrielle (Rev3).

b) Méthode

Après réception du dossier d'intention, l'**Équipe d'instruction** du label examine la recevabilité de la candidature. Le **Comité technique des partenaires** se penche sur la faisabilité et l'ingénierie financière du projet. Les **experts du Cercle de qualité** interviennent pour donner leur avis qui peut préciser et orienter la réflexion sur le projet, sa mise en œuvre et sa gouvernance.

La décision finale appartient à l'**Assemblée générale** d'Euralens qui opère un classement en **trois catégories** :

- Catégorie 1 : Le label est attribué. Le projet fait l'objet d'un accompagnement de l'association dans sa réalisation, sa mise en réseau et sa communication.
- Catégorie 2 : Le projet est pris en considération. Ses ambitions et sa qualité sont reconnus, il manque cependant de maturité et doit être approfondi, adapté au regard des critères du label Euralens ou complété sur certains points. Il entre dans la démarche de labellisation.
- Catégorie 3 : Le dossier n'est pas suffisamment abouti et est placé en attente. Le porteur doit préciser et affiner son projet avant de le représenter à l'instruction.

c) Quelques chiffres

Parmi les **103 projets candidats** recensés depuis le lancement de la démarche :

- 89 projets ont envoyé des dossiers d'intention suffisamment complets pour être instruits, lors des 4 vagues successives
- 36 ont reçu le label lors des 3 premières vagues de 2013-2014
- 8 ont reçu le label pour la 4e vague qui s'est déroulée en 2015.
- 10 ont vu leur label reconduits en 2015.

Les **candidatures qui ne sont pas encore labellisés** bénéficient de l'**accompagnement d'Euralens** pour gagner encore en maturité, en excellence, en vue d'une labellisation future si les recommandations sont prises en compte.

d) Suivi des projets du territoire par Euralens en 2015

> Les projets labellisés

Parc Souchez Aval : réunion de travail (le 16 juin, 28 juillet, 2 octobre, 22 octobre), présentation du projet devant les 4 conseils municipaux le 29 novembre, présentation du projet au président de VNF le 26 novembre, organisation d'une visite avec une délégation d'élus le 11 juin.

Salon international des métiers d'art : participation aux comités de pilotage (27 avril 2015, 5 juin 2015, 20 juillet 2015, 24 septembre 2015, 23 octobre 2015) ; participation à l'inauguration 5 novembre, organisation d'un Club du label sur place le 6 novembre.

IMAP : accompagnement à une réunion sur la programmation de secteur Jaurès à Liévin le 17 septembre ; participation à l'AG du 26 juin.

Éco-quartier des Alouettes à Bruay la Buissière : COPIL 23 septembre, réunion de travail le 5 octobre et le 2 décembre, organisation d'un club du label le 24 septembre.

Opération Cook Chaplain dans la **Cité du 12/14** à Lens : réunions de travail sur la réponse à l'AMI ANRU/Quartiers durables le 23 septembre et le 28 septembre. Participations aux ateliers sur le NPNRU 12/14 le 14 décembre et le 15 décembre.

Louvre Lens Vallée : réunion de travail sur le Campus Louvre Lens Vallée le 1^{er} octobre, participations aux Conseils d'administration et Assemblées générales (CA 20 janvier 2015, CA 17 mars 2015, CA 14 avril 2015, CA 18 mai 2015, CA 22 juin 2015, AG 29 juin 2015, CA 24 novembre 2015), jury de recrutement de la directrice le 10 février 2015.

Pôle d'échange métropolitain **Sainte Henriette** : réunion de travail sur le financement le 23 octobre, réunion de suivi le 16 octobre avec les services de la CAHC.

Cité Bruno à Dourges : réunion de suivi le 16 octobre avec les services de la CAHC.

Parc des îles : réunion de suivi le 16 octobre avec les services de la CAHC.

Euralogistic : participation à l'audit extérieur du projet le 28 octobre, relais réguliers des actualités sur www.euralens.org, AG 16 juin 2015, Copil Euralogistic 8 décembre 2015.

Mineurs du monde : Visite de la maison des projets le 10 décembre.

Parc centralité (**Lens Centralité, Abords du Louvre-Lens et 11/19**) : réunion de travail le 17 décembre.

Valorisation du **Fonds d'arts contemporain de Sallaumines** : relais réguliers des actualités sur www.euralens.org

9-9bis et le Métaphone : relais réguliers des actualités sur www.euralens.org, entretien avec le Relais Culture Europe pour bénéficier d'un diagnostic stratégique relatif aux fonds européens.

Cluster Senior : relais réguliers des actualités sur www.euralens.org, réunion de préfiguration de l'association le 17 février 2015, réunion technique le 9 avril, réunion de lancement du Cluster Senior University le 10 septembre 2015.

Espace culturel « La Gare » à Méricourt : relais réguliers des actualités sur euralens.org.

L'Odysée de la culture : soutien à l'organisation de la marche inaugurale d'Arkéos et des 24h autour du Louvre Lens pour le Téléthon.

Base 11/19 : Organisation d'un Club du label à Culture Commune le 18 juin, publication du Livret Euralens n°3.

Plateforme des Offices de tourisme et destination ALL "Autour du Louvre-Lens" : organisation d'un Club du label au Louvre-Lens pour la présentation des produits dérivés, soutien à la promotion des Carnets de tendance, démarche commune de valorisation du territoire sur les réseaux sociaux.

Cité des Électriciens : organisation d'un Club du label le 23 avril pour présentation de l'avancée des travaux.

Sites Commémoratifs de la Grande Guerre : soutien en communication lors des commémorations et de l'inauguration.

Arkéos : relais réguliers des actualités sur www.euralens.org.

> Les projets candidats au label Euralens

Bio Fabrication : visite de terrain le 3 septembre.

Vivalley, cluster Sport Santé Bien-être : réunion de travail le 7 juillet, préparation de l'appel à projets Start-ups les 9 septembre, 12 octobre et le 2 décembre 2015.

> Autres projets du territoire

Base de Loisirs de Wingles : présentation de la Chaîne des parcs en mairie le 14 avril, étude de terrain le 8 décembre.

Concours photo de l'association Agir pour Lens : présentation d'Euralens et de son label le 16 décembre.

Projet du déploiement de la fibre sur le territoire : entretien avec le directeur régional d'Orange le 27 novembre, en vue d'une possible candidature.

> Participation à des séances de travail qui ont permis de défendre et mettre en valeur les projets labellisés

Participation à un groupe de travail sur les **réseaux électriques intelligents** le 18 juin pour défendre les projets du territoire, en particulier les labels Euralens.

Participation à un groupe de travail sur les « **Cités minières démonstratrices** » le 18 septembre.

Atelier sur le **plan de gestion multisite d'Eden 62** concernant plusieurs projets labellisés de la Chaîne des parcs le 18 décembre.

e) Instruction de la vague 4

Elle s'est déroulée conformément au dispositif d'instruction mis en place depuis 2012 et aux annonces faites en Assemblées générales.

Le 24 septembre 2015, le **Comité technique des partenaires** s'est réuni pour effectuer une première analyse des 12 projets candidats et une première proposition de classement.

Le 10 octobre 2015, le **Comité d'expertise** s'est réuni pour enrichir les avis et recommandations aux projets.

Sur les bases de ce travail et comme pour les trois premières vagues, une **proposition de classement** des projets candidats a été faite **au président Euralens**. Daniel Percheron a porté cette proposition en Assemblée générale d'Euralens réunie le **19 novembre 2015**.

Parmi les 12 projets qui ont déposé un dossier en 2015, 8 projets ont été proposés à la labellisation (catégorie 1) et **validés par l'Assemblée générale** :

1. Le **Parc de la Glissoire** à Avion, porté par la Ville d'Avion
2. L'**Îlot Parmentier** de la Cité 9 à Lens, porté par Maisons & Cités
3. Le **CFP Sainte Barbe** à Loos-en-Gohelle, porté par le CFA Sainte Barbe
4. Le **Parc des industries Artois Flandres et sa stratégie éco-reponsable** à Douvrin, porté par le SIZIAF
5. Les **Gîtes de l'école buissonnière** à Lens, porté par les Gîtes de l'école buissonnière
6. La **CUMA la Verloossoise** à Vermelles, porté par la CUMA
7. La **Résidence d'artiste de Pinault Collection** à Lens, porté par la Fondation Pinault
8. **Arts de Jardins en Sol Mineur**, porté par la Mission Bassin Minier, Maisons & Cités et SIA Habitat.

Un 9^e projet, également adopté en catégorie 1, **Connec'TIC Day**, a fusionné avec une initiative labellisée en 2013 : Louvre Lens Vallée.

2) La Chaîne des parcs

Le concept de Chaîne des parcs développé par l'équipe de Michel Desvigne en 2014, a fait l'objet d'un Schéma stratégique réunissant les acteurs et les projets en 7 grands parcs reliés entre eux. Parmi ces 7 parcs, on retrouve plusieurs projets labellisés Euralens ou qui sont candidats au label. La démarche a pour objectif d'enclencher une **dynamique territoriale partagée** entre les 3 Communautés d'agglomérations du Pôle métropolitain de l'Artois.

La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL), en partenariat avec celle d'Hénin-Carvin, a ainsi souhaité s'engager dans la constitution d'une **maîtrise d'ouvrage opérationnelle** sur des aménagements identifiés comme prioritaires par l'étude Chaîne des parcs : les Parcs Centralité et Souchez Aval. Ces deux parcs entrent progressivement dans une phase opérationnelle à l'échelle proposée par Michel Desvigne, et une réponse à un appel à projets européen a été déposée pour obtenir de premiers financements (FEDER).

Pour la mise en œuvre du **Parc Souchez Aval**, 5 communes (Courrières, Noyelles sous Lens, Harnes, Loison sous Lens et Fouquières lez Lens) ainsi que 2 intercommunalités (Lens-Liévin et Hénin-Carvin) ont choisi, dans un esprit coopératif, de se constituer en groupement de commandes en décembre 2015 qui assurera le pilotage, les études et la réalisation d'aménagements cohérents et concertés du parc. Il s'agit pour ces collectivités notamment de se doter d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage unique, dédiée à la Chaîne des parcs, qui appuiera le groupement de commandes. Une consultation de maîtrise d'œuvre pourra ainsi être lancée avant l'été 2016 pour un début des travaux en 2017 : réalisation des accès et cheminements manquants, création des traversées piétonnes et cyclables au-dessus du canal, conception de points d'animation sur ses rives pour connecter les espaces existants ou futurs : terril lavoir n°94 à Noyelles, lagunages de Harnes, **Parc Natura Sport à Fouquières** (label Euralens 2013), ferme pédagogique à Courrières, etc.

Le **Parc Centralité**, lui, a déjà été réalisé en partie en 2012 à l'occasion de l'ouverture du Louvre-Lens à travers les espaces publics conçus par l'équipe Michel Desvigne-Christian de Portzamparc. Des éléments de connexion importants entre le musée, la Base 11/19 de Loos en Gohelle et le Parc de la Glissoire à Avion doivent encore être réalisés (2 projets d'aménagement labellisés Euralens). L'enjeu pour ces deux parcs est également le **changement d'échelle**. Le site du 11/19 doit pleinement assumer sa destinée emblématique en embrassant de nouveaux équipements (touristiques, culturels et économiques), en offrant une meilleure accessibilité et en permettant *in fine* une croissance de sa fréquentation. Le Parc de la Glissoire doit devenir un véritable outil de développement intercommunal tout en confortant son apport au bien-être de tous. Des études de programmation et de maîtrise d'œuvre seront engagées sur l'année 2016 sur cette continuité paysagère et de cheminements structurante pour le cœur du Pôle métropolitain de l'Artois.

Ces exemples montrent que la Chaîne des parcs constitue la colonne vertébrale du projet du Pôle Métropolitain de l'Artois. Cette structure collaborative est une nouvelle opportunité de **porter les grands projets d'ensemble**, emblématiques de la transformation du territoire "de l'archipel noir à l'Archipel vert", tels que la réalisation de la boucle de la Chaîne des parcs (60 km de cheminements doux), son animation, sa signalétique, etc.

L'obtention de **financements** complémentaires aux fonds européens est indispensable à la faisabilité économique de ces projets d'ampleur qui s'inscrivent dans des dynamiques départementales et régionales.

Au-delà, pour que la Chaîne des parcs soit véritablement incarnée, il conviendrait qu'une **gouvernance dédiée ou intégrée** soit élaborée et mise en œuvre, en intégrant la gestion et la promotion des espaces. Avec la Chaîne des parcs c'est le Pôle métropolitain de l'Artois qui se dotera de son espace naturel.

3) Les experts

Caractéristique de la « méthode Euralens » qui consiste en permanence à mettre en synergie les acteurs du territoire et des experts nationaux ou internationaux, le "**Cercle de qualité**",

constitué en 2010, n'a pas eu de séance plénière en 2015. En revanche, certains des experts qui en font partie ont été sollicités pour participer au Comité d'expertise, l'ultime étape de l'instruction des projets labellisés avant la proposition en Assemblée générale.

Le Cercle de qualité est actuellement composé de **18 membres** qui sont les suivants :

Dieter BLASE – ancien directeur de l'IBA Emscher Park (Allemagne, Ruhr)

Xavier DECTOT – ancien directeur du Louvre-Lens

Pierre DHENIN – ancien directeur de l'Espace Naturel Lille Métropole

Christian DU TERTRE – professeur de Sciences économique à l'Université de Paris Diderot

Alain FLEISCHER – directeur du Fresnoy Studio des Arts Contemporains

François GREThER – architecte-urbaniste, Atelier François Grether, Grand Prix de l'urbanisme 2012

Thierry KANDJEE – paysagiste, agence Taktyk

Natasha LACROIX – directrice de l'IUT Lens, Université d'Artois

Chantal LAMARRE – sociologue, ancienne directrice de Culture Commune, Scène Nationale du Bassin minier

Florence LIPSKY – architecte, Intégral Lipsky & Rollet, Docteur en Architecture

Philippe MADEC – architecte-urbaniste, atelier-philippemadec

Francis MARCOIN – président de l'Université d'Artois, Docteur en Langue et Littérature française

Arielle MASBOUNGI – architecte-urbaniste en chef de l'Etat, inspectrice général de l'administration du développement durable

Claude ORIGET DU CLUZEAU – économiste du tourisme et de la culture, cabinet COC&CO

Pablo OTAOLA – urbaniste, ancien directeur de Zorrotzaure (Espagne, Bilbao)

Luc SAISON – architecte, agence Saison-Menu

Nathan STARKMAN – urbaniste et ancien directeur de l'Agence de Lille Métropole, Grand Prix de l'urbanisme 1999

Sibylle VINCENDON – journaliste et rédactrice en chef adjointe de "Libération"

Par ailleurs, des **experts sont également sollicités** pour animer les **forums thématiques** :

Pierre VELTZ, Yves LICHTENBERGER et Richard AUSTERLITZ pour le Forum Économie & Formation

Gilles-Laurent RAYSSAC pour le forum Participation des habitants.

III. LA VALORISATION DU TERRITOIRE

1) Le site internet

Fonctionnant tout à la fois comme un site de référence et comme un e-magazine d'actualités, le site internet www.euralens.org a fait l'objet en 2015 d'une **profonde modernisation**. Ont été examinées avec une agence spécialisée, Inouit, la mise en œuvre d'une nouvelle arborescence, d'un nouveau graphisme et de nouvelles rubriques, avec

réécriture des contenus. De plus, une **ouverture vers les réseaux sociaux** a été souhaitée par Euralens. Elle s'est concrétisée par la mise en valeur sur la page d'accueil des liens, vers le compte Twitter d'Euralens ainsi qu'Instagram.

Le site internet d'Euralens a connu une augmentation de **+10% du nombre de pages vues** en 2015 par rapport à 2014.

À noter encore en 2015 la diffusion vers **8 000 destinataires** de **6 newsletters**.

2) La presse

Euralens est toujours très sollicité pour répondre aux **demandes des media** régionaux, nationaux, voire internationaux. **Quatre dossiers de presse** ont été réalisés en 2015 : deux sur la Chaîne des parcs, un à l'occasion de la restitution des travaux du Forum Économie & Formation en juin, et un à l'occasion de l'AG du 19 novembre 2015 et de l'annonce des projets lauréats au label.

3) L'édition

Le **Cahier du label 2014**, publié à **2 000 exemplaires**, a été présenté lors de l'Assemblée générale du 20 février au Métaphone à Oignies. C'est une édition profondément remaniée par rapport à la précédente, dans l'esprit cependant de constituer une collection.

À la suite de la tenue de ses **forums thématiques** ou de ses **cercles de réflexion**, Euralens a édité **5 livrets** :

- Livret n°3 sur le thème "Quelle dimension métropolitain pour la Base 11/19 ?"
- Livret n°4 sur le thème "Dynamique territoriale Euralens et élaboration du futur SCoT"
- Livret n°5 sur la Chaîne des parcs
- Livret n°6 sur le Forum Économie & Formation
- Livret n°7 sur les Chiffres-clés et impact 2015 du Louvre-Lens (travaux de la PIC).

L'ensemble de ces publications est dispo sur euralens.org

De ce dernier livret ont été extraites des données permettant la réalisation d'un **dépliant grand public** appelé "Louvre-Lens Métamorphose d'un territoire". Son tirage a été de **3 000 exemplaires**. Sa diffusion est assurée lors des réunions et interventions d'Euralens et de ses partenaires et auprès des collectivités, des Offices de tourisme et du Louvre-Lens.

4) Exposition inaugurale

À l'occasion de l'inauguration de la Maison syndicale des mineurs de Lens le **4 décembre 2015**, événement qui a rassemblé environ 200 personnes, une **exposition sur la démarche Euralens et les projets labellisés** a été réalisée sous forme de 16 panneaux. Cette exposition a été appréciée par le public lors des **opérations portes ouvertes** qui ont suivi et accueilli 112 personnes.

Elle a été ensuite **réservée par différentes collectivités** en prévision notamment de leurs cérémonies de vœux.

Cette exposition sera régulièrement actualisée.

5) COP21

Le sommet climat mondial nommé "COP21" s'est tenu à Paris en novembre et décembre 2015. Il devait partiellement **se délocaliser sur le site du 11/19** à Loos en Gohelle les 3, 4 et 5 décembre. Les évènements nationaux qui se sont produits dans la même période ont conduit à l'annulation de ce projet.

Néanmoins, pour valoriser les actions du territoire en matière de Troisième Révolution Industrielle, Euralens a été mobilisée en même temps que de nombreux autres partenaires (une vingtaine) pour diverses actions : stand commun, signalétique, produits de communication, vidéo, dépliants, interventions, *etc.* Bien qu'inachevé, ce travail a eu comme bénéfice de **mettre en synergie les acteurs du Bassin minier**, pratique qui correspond à la "méthode Euralens".

6) PIC Euralens

Chaque année, notamment à la date anniversaire de l'ouverture du Louvre-Lens, le territoire globalement, et Euralens en particulier, sont sollicités pour répondre à des questions portant sur les évolutions constatées. C'est aussi pour répondre à cette demande qu'Euralens a mis en place en 2013 une "**Plateforme d'Intelligence Collective**" qui regroupe une quarantaine de structures. Elle fonctionne avec l'appui de la Région Nord-Pas de Calais et de la Mission Bassin Minier. Un expert, l'économiste Christian du Tertre, anime certaines de ses réunions. Cette plateforme vise aussi à satisfaire le **besoin d'évaluation** à des fins de **pilotage** de la dynamique et à la nécessité de rendre compte à la population.

1. L'axe principal du fonctionnement de la PIC Euralens est de produire un **document annuel**, livrable à la fin du mois de novembre. Ce fut le cas en 2015 avec le livret "Louvre-Lens, Chiffres-clés et impacts 2015" présenté lors de l'Assemblée générale du 19 novembre. Il a été édité à 550 exemplaires, à destination des membres d'Euralens, des élus et techniciens du territoire, des étudiants et de la presse. Ce document est téléchargeable sur les sites internet d'Euralens et de la Mission Bassin Minier. Il a fait l'objet d'un document synthétique intitulé "Louvre-Lens Métamorphose d'un territoire".

2. Le 2^e axe de travail vise à mettre en ligne sur le site internet d'Euralens toutes les **études qui contribuent à l'évaluation de la transformation du territoire**. Ce travail est également mené en collaboration avec la Mission Bassin Minier.

3. Le 3^e axe vise à **mobiliser les ressources universitaires** et à **favoriser les recherches** menées par des laboratoires et des étudiants. Des réunions ont lieu à ce sujet avec les milieux universitaires.

7) Démarche pédagogique avec le Rectorat de Lille

L'Académie de Lille est pilote au plan national pour rénover les pratiques d'enseignement de la géographie. Pour faciliter l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle des jeunes, un enseignement des territoires de proximité leur est délivré.

Ainsi les élèves du Bassin minier sont amenés à réfléchir sur ce qu'est Euralens, à comprendre les enjeux de développement territorial et à s'approprier les dynamiques de transformation à l'œuvre.

a) Enseigner Euralens et son label

Un professeur de Géographie, missionné par l'Éducation nationale, a produit des **outils pédagogiques** à destination des enseignants de Lettres, histoire et géographie, téléchargeables sur le site académique pour la préparation de leurs cours.

En complément, des **formations** sont **dispensées aux professeurs** qui souhaitent soit approfondir leurs connaissances sur Euralens et sur son label soit intégrer Euralens à leur séquence de Géographie prospective (sur le thème "Habiter le Bassin minier en 2040" par exemple). En 2015 la quasi-totalité des professeurs de lycée professionnel des bassins de Béthune-Bruay et de Lens-Liévin, soit **60 enseignants au total**, ont participé à ces sessions.

La dynamique Euralens est enseignée dans les **lycées professionnels** de Lens-Liévin et de Béthune-Bruay depuis la rentrée scolaire 2013-2014 et dans **les collèges et lycées d'enseignement général** depuis 2014-2015. En tout, ce sont **plusieurs centaines d'élèves** qui ont été sensibilisés par ce biais.

b) Faire travailler les élèves en mode projet

Cet enseignement se fait sous l'angle des projections positives : les élèves sont souvent questionnés pour **imaginer des aménagements renforçant le développement de leurs territoires**. Le partenariat avec Euralens donne à voir des dynamiques peu connues auparavant et qui, présentées ensemble, aident à **comprendre la transformation globale** liée à l'arrivée du Louvre à Lens.

Par ailleurs des projets pédagogiques plus aboutis sont montés dans ce cadre. Par exemple un **film documentaire** sur l'un des labels Euralens emblématiques du passage de l'archipel noir à l'Archipel vert, la Base du 11/19 de Loos en Gohelle, a été réalisé en partenariat avec le réseau Canopé de l'Académie d'Amiens.

Le partenariat avec le Rectorat de Lille s'oriente vers une insertion toujours plus forte des élèves dans la transformation de leurs territoires. Il est ainsi envisagé que des **projets labellisés Euralens accueillent des élèves** de lycées professionnels dans le cadre de leurs Périodes de Formations en Milieu Professionnel.

8) Les interventions d'Euralens

L'association Euralens continue à être sollicitée très régulièrement pour participer à des réunions ou à des échanges avec des **publics divers, français ou étrangers**. Le nombre d'interventions a été en augmentation en 2015 par rapport à l'année précédente : **1 350 personnes au total** ont été sensibilisées à la dynamique du territoire.

- Le 05/01/2015 à la Cité 12/14 et l'hôpital de Lens pour la secrétaire nationale d'Européen France.
- Le 15/02/2015 à la Région Nord-Pas de Calais-Picardie aux Assises de la TESR, séance plénière + ateliers.
- Le 15/02/2015 à Euralens à Lens présentation d'Euralens aux élèves du Collège de Marcq
- Le 15/02/2015 à Euralens à Lens présentation d'Euralens aux étudiants de la formation master Creacity à Lille 1
- Le 23/02/2015 à Euralens à Lens présentation d'Euralens aux étudiantes en M1 à l'Institut français de Géopolitique
- Le 24/02/2015 à Euralens à Lens présentation d'Euralens aux étudiants en M2 à l'IAE de Lille
- Le 05/03/2015 à la Région Nord-Pas de Calais-Picardie pour Interview Troisième Révolution Industrielle
- Le 11/03/2015 à la Région Nord-Pas de Calais-Picardie pour la 3ème révolution industrielle
- Le 10/03/2015 à la Mission Bassin Minier à Oignies présentation d'Euralens aux étudiants en M2 Droit public Lille 2
- Le 20/03/2016 au Louvre Lens présentation d'Euralens aux élèves du Collège Auguste Janvier Amiens
- Le 23/03/2015 à Lens et Oignies présentation d'Euralens à l'Association "Poursuivre" (association de retraités)
- Le 23/03/2015 à la Mission Bassin Minier à Oignies présentation d'Euralens à l'Université de Tours - L3 Géographie et Bénédicte Florin et Marion Amalric Maître de conférences en géographie
- Le 09/04/2015 au SIZIAF présentation d'Euralens aux chefs d'entreprises sur la Zone industrielle du SIZIAF
- Le 23/04/2015 : Net co Group
- Le 22/04/2015 : Yellow Submarine
- Le 30/04/2015 au Louvre Lens : visite des réserves avec Caroline Tocarski, directrice du CNRS Lille 1
- Le 02/06/2015 à la Région Nord-Pas de Calais-Picardie présentation d'Euralens à Jeremy Rifkin (Rev3)
- Le 10/09/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation d'Euralens à l'AFDU avec Patricia Corpechot
- Le 25/09/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation à la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité Ville de Nivelles en Belgique

- Le 29/09/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation d'Euralens aux étudiants de l'IAUL en Master 2 Ville et Projet et quelques étudiants de Lille1 Polytech "Villes intelligentes"
- Le 30/09/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation d'Euralens au Cabinet Ville Ouverte et Jean Yves Chapuis
- Le 06/10/2015 au Métaphone à Oignies présentation d'Euralens aux proviseurs et principaux du comité de bassin
- Le 14/10/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation d'Euralens à COFUAT avec Jean-Louis Subileau
- Le 19/10/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation d'Euralens à la délégation d'Eurocities avec Elus du territoire
- Le 29/10/2015 au Louvre Lens présentation d'Euralens devant les Mécènes du Louvre Lens
- Le 04/11/2015 au Flot de Wingles présentation d'Euralens et de la Chaîne des parcs aux élus du territoire et techniciens
- Le 17/11/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation d'Euralens à une délégation Bosnienne
- Le 23/11/2015 à Euralens à Lens présentation d'Euralens aux étudiants en Master à Lille 3 avec Gilles Pette
- Le 04/12/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation d'Euralens à Robert Hue et élus du territoire
- Le 04/12/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation de l'exposition Euralens lors de l'inauguration de la Maison Syndicale.
- Le 11/12/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation d'Euralens à l'équipe service Protocole de la région
- Les 05 et 12/12/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation de l'exposition Euralens lors des week-ends portes ouvertes de la Maison Syndicale
- Le 16/12/2015 à la Maison Syndicale à Lens présentation d'Euralens à l'association Agir pour Lens

IV. LA MISSION PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

Lors de l'Assemblée générale du 2 juillet, Euralens a reçu la mission d'accompagner la constitution d'un Pôle Métropolitain réunissant les territoires de la CALL, de la CAHC et d'Artois Comm. avec le Département du Pas de Calais.

Cette **mission**, inscrite dans les statuts modifiés et votés le même jour, est à **durée déterminée** :

- pour le principe de la création de ce pôle : le calendrier était fixé à la fin de l'année 2015
- pour l'accompagnement de la mise en place : il est prévu que la mission s'achève au moment où le Pôle métropolitain fonctionnera effectivement avec ses propres moyens (fin du 1^{er} semestre 2016).

Outre le fait que le Pôle métropolitain vise à **harmoniser les grandes stratégies** partagées par les trois Communautés d'agglomération, il répond également à la nécessité de **répondre** avant la fin de l'année 2015 à **l'appel à programmes métropolitains** lancé par le Conseil régional dans le cadre du **Contrat de plan État-Région**.

Le travail engagé par Euralens a permis d'alimenter les réflexions territoriales à partir de **4 documents** :

1. La rédaction d'un **Projet métropolitain**, mise au point avec les intercommunalités concernées auxquelles s'est associé le Département du Pas-de-Calais
2. La rédaction d'un **Programme métropolitain** servant de support à la candidature au Contrat de plan État-Région
3. La rédaction des **Statuts d'un syndicat mixte ouvert** dénommé "Pôle métropolitain de l'Artois"
4. La préparation de **délibérations** devant être votées de manière conforme par les 4 collectivités concernées.

La **première partie de la mission** du travail mené par Euralens a été accomplie le **4 décembre**, jour où les 4 présidents ont saisi conjointement la préfète du Pas-de-Calais afin, comme le prescrit la loi, de recueillir son approbation sur la constitution du syndicat mixte (accord signifié depuis). De même la lettre de candidature du Pôle à l'appel à "Programmes métropolitains pour l'aménagement et le développement durable" a-t-elle pu être envoyée avant la date limite du 15 décembre 2015.

V. LES MOYENS DE L'ASSOCIATION

1) Les ressources humaines

L'association dispose depuis juin 2014 de **4 collaborateurs permanents** :

- 1 délégué général : Bernard Masset
- 1 chargée de l'administration et de la communication d'Euralens : Élodie Sénéchal
- 1 chargé du label Euralens : Gilles Huchette
- 1 agent administratif, recruté en emploi d'avenir en 2014 : Sonia Maciejewski (CDD de 36 mois du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2017).

Trois stagiaires sont venus renforcer cette équipe au cours de l'année :

- Zoé Poirier, stage de Master 2 Manager Territorial à l'IAE du 30 mars 2015 au 31 août 2015. Mission : communication et réseaux sociaux
- Anthony Puppo, stage de Master 2 Manager Territorial à l'IAE du 30 mars 2015 au 1^{er} juillet 2015. Mission : Suivi label et Forum Économie & Formation.
- Chloé Lingrand, stage de Master 1 Communication à l'EFAP de Lille, du 12 octobre 2015 au 29 janvier 2016. Mission : communication et site web.

L'action d'Euralens fait également appel à des **Assistances à Maîtrise d'Ouvrage** :

- pour la gestion, l'administration courante et l'organisation des marchés (la SCET)

- pour le conseil en communication (Didier Rousseau Consultant). Cette mission s'est achevée à la fin du mois de décembre 2015.
- pour la conduite des projets urbains et territoriaux complexes (Une Fabrique de la Ville).

Elle s'appuie enfin sur un **partenariat permanent** avec la Mission Bassin Minier, les services du Conseil régional, du Département du Pas de Calais, des communautés d'agglomération et des communes.

2) Nouvelle localisation d'Euralens

Après une installation provisoire de 6 mois dans des bâtiments préfabriqués situés dans la cour de l'école Paul Bert (en face du Louvre-Lens), l'association s'est installée dans de nouveaux **locaux mis à sa disposition par la CALL**, au sein de la **Maison syndicale des mineurs**, rue Casimir Beugnet à Lens.

Cette nouvelle localisation s'est accompagnée de l'**autonomisation totale des moyens techniques** nécessaires au fonctionnement d'Euralens : informatique, logiciels, réseaux, téléphonie, mobilier, fournitures, maintenance, entretien, etc.

CONCLUSION

Au-delà de sa contribution financière, qui demeure indispensable, la Région Nord-Pas de Calais a accompagné Euralens depuis sa création, par la mobilisation de moyens humains et techniques, y compris par la mise à disposition de locaux au sein de la Maison du projet. L'évolution de cet équipement, de même que l'implication de plus en plus forte du territoire dans la démarche, a conduit l'association à occuper de nouveaux locaux dans un lieu très symbolique, propriété de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin : la Maison syndicale des mineurs. C'est dans ce monument chargé d'histoire, récemment rénové et inauguré le 4 décembre 2015 (jour de la Sainte Barbe et date anniversaire de l'ouverture du Louvre-Lens), que va continuer à s'écrire le destin du territoire et celui de ses habitants.

"Ici nous nous inscrivons dans une histoire, un processus de transformation. Nous sommes désormais installés dans un lieu qui a été celui du combat pour les travailleurs des mines. C'est aujourd'hui un lieu où s'écrit l'avenir".